

**Comité exécutif du
Programme du Haut Commissaire**

28 septembre 2021
Français
Original : anglais et français

Soixante-douzième session
Genève, 4-8 octobre 2021

Actualisation sur les programmes globaux**A. Introduction**

La lutte contre les problèmes posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est restée une priorité majeure du travail du HCR tout au long de l'année 2021. Dans ce contexte, l'Organisation a continué à mettre en œuvre ses programmes globaux dans les domaines suivants : moyens d'existence et inclusion économique ; éducation ; sécurité alimentaire ; assistance en espèces ; santé publique, y compris la nutrition, la santé mentale et le soutien psychosocial ; eau, assainissement et hygiène ; abris et zones d'installation ; et énergie et environnement. Le HCR a aussi codirigé le groupe sectoriel mondial des abris et le groupe sectoriel mondial de la coordination et de la gestion des camps. Ce document fournit une actualisation sur les progrès accomplis dans ces domaines en 2021.

B. Actualisation dans les secteurs techniques**Moyens d'existence et inclusion économique**

L'une des priorités du HCR est d'améliorer les moyens d'existence des populations déplacées au niveau local, régional et mondial. En 2021, le HCR et ses partenaires ont fourni une assistance à des ménages de réfugiés qui avaient particulièrement souffert de la COVID-19. Les interventions prioritaires ont notamment consisté à apporter un appui pour protéger les biens de production ; distribuer des intrants et des subventions pour la création ou le relèvement d'entreprises ; et faciliter l'accès à l'emploi, à l'entrepreneuriat et aux activités agricoles. L'Organisation a dispensé une formation professionnelle et a renforcé les partenariats afin de promouvoir une programmation axée sur le développement et des moyens d'existence reposant sur des éléments concrets. En même temps, elle a continué à plaider pour l'inclusion des personnes déplacées de force dans les plans de soutien économique gouvernementaux et les services sociaux.

Afin de promouvoir l'inclusion économique, le HCR a travaillé avec les prestataires de services financiers, plaidant pour l'apport d'un soutien accru aux réfugiés dans le contexte actuel difficile. L'Organisation a renforcé ses partenariats avec l'organisation à but non lucratif Kiva, qui a fourni un financement tolérant aux risques à plus de 17 000 réfugiés depuis 2016 grâce à 13 partenaires locaux, avec un taux de remboursement des prêts de 96 %. L'initiative [MADE51](#) a été étendue à 30 pays, mobilisant 30 entreprises sociales locales et créant un emploi pour 2 700 artisans réfugiés dans le monde entier. [La Coalition pour l'atténuation de la pauvreté](#) est active dans 20 pays et, en collaboration avec [13 organisations non gouvernementales](#), aide plus de 32 000 réfugiés, déplacés internes, rapatriés et ménages d'accueil à devenir autonomes en utilisant l'« [approche graduée](#) ».

L'inclusion dans les systèmes nationaux est une stratégie clé pour répondre aux besoins des populations déplacées de manière plus prévisible et favoriser leur autonomie. À cette fin, le HCR a travaillé avec les gouvernements et les acteurs du développement à promouvoir les possibilités d'inclure les populations déplacées dans les programmes de protection sociale existants. Par exemple, avec les financements de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale (IDA 18 et 19), 14 projets

renforcent l'accès des réfugiés aux systèmes de protection sociale dans les pays à faible revenu. En outre, les projets ont bénéficié de financements supplémentaires dans le cadre des actions de réponse à la COVID-19 et de relèvement.

Éducation

Au titre du projet « *Educate a Child* » et avec l'appui de la fondation *Education Above All*, le HCR a accru l'accès des enfants déscolarisés déplacés à l'éducation primaire dans 15 pays du monde entier.

L'Organisation a utilisé le sport comme outil pour encourager l'inscription et le maintien à l'école des enfants et des jeunes déplacés. Par exemple, dans le cadre de l'initiative « *sport for protection* », mise en place à titre expérimental au Kenya, au Rwanda, en Ouganda et au Tchad, un groupe de jeunes réfugiés et d'enseignants du primaire ont reçu une formation à la protection de l'enfant, aux droits humains et à l'inclusion des personnes handicapées ou présentant des sexospécificités. La seconde phase de l'initiative mettra l'accent sur les activités sportives dans les écoles primaires, en vue d'accroître les inscriptions et le maintien à l'école, et de renforcer la protection.

Pour atteindre l'objectif consistant à porter à 15 % le taux de scolarisation des réfugiés dans l'enseignement supérieur d'ici à 2030, le HCR a lancé la campagne « [viser plus haut](#) » en décembre 2020, qui jusqu'ici a levé 3,7 millions de dollars E.-U. de fonds destinés à des bourses. Avec le *Tertiary Refugee Student Network*, l'Organisation a accueilli en 2021 la première réunion du groupe de travail sur l'enseignement postsecondaire dans le cadre de l'alliance pour l'éducation du Forum mondial sur les réfugiés. Elle a également organisé deux webinaires pour renforcer la collaboration entre les équipes du développement et de l'éducation dans les opérations.

Le Groupe de travail sur l'éducation accélérée a mis à profit l'expertise du HCR dans les actions d'apprentissage accéléré. Des orientations en réponse à la pandémie de la COVID-19 ont été fournies aux donateurs, aux personnes chargées de la mise en œuvre des projets et aux systèmes éducatifs afin d'aider les élèves à rattraper le retard lorsque les écoles rouvriront.

En s'appuyant sur les enseignements retirés des fermetures d'écoles liées à la COVID-19, le HCR s'est employé à renforcer l'inclusion numérique des réfugiés par des initiatives d'apprentissage connecté. Au Rwanda, l'Organisation a travaillé avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et d'autres partenaires afin de fournir l'Internet haut débit aux écoles publiques qui accueillent des réfugiés et a mis en œuvre des programmes d'enseignement numérique dans neuf écoles. De plus, 20 « *instant network schools* » ont été instaurées en Égypte et au Mozambique pour rapporter l'enseignement numérique aux communautés de réfugiés.

Sécurité alimentaire

En 2021, le HCR a intensifié son engagement dans les actions de coordination interinstitutions sur la nutrition et la sécurité alimentaire mondiales. L'Organisation a plaidé pour l'inclusion des populations déplacées de force dans les plans d'action nationaux pour lutter contre la cachexie infantile, et a participé à l'édition 2020 du « [Rapport mondial sur les crises alimentaires](#) » et au processus de préparation du [Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires](#).

Pour améliorer la sécurité alimentaire et la protection des réfugiés, le HCR a étendu sa collaboration opérationnelle avec le Programme alimentaire mondial aux niveaux national et mondial, notamment par le Pôle conjoint pour le ciblage et l'excellence des programmes. Sur la base des demandes des pays, ce pôle a fourni un appui technique et en matière d'élaboration des programmes au Cameroun, en Jordanie, en Mauritanie, au Mozambique, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Zambie afin d'évaluer les besoins et les vulnérabilités ; d'élaborer des stratégies tenant compte de la protection pour le ciblage et l'apport d'une assistance prioritaire pour répondre aux besoins alimentaires et autres besoins essentiels ; et de préparer des plans conjoints en vue d'une plus grande autonomie des réfugiés. Les lacunes de financement persistantes pour l'assistance humanitaire et autres secteurs d'assistance élémentaires sont

restées un défi majeur, nuisant fortement à la capacité des réfugiés de satisfaire leurs besoins essentiels et de bénéficier d'une meilleure protection.

Assistance en espèces

La « [Stratégie pour l'institutionnalisation de l'assistance en espèces](#) » de cinq ans du HCR s'est achevée fin 2020. Entre 2016 et 2020, le HCR a fourni quelque 3 milliards de dollars E.-U. d'assistance en espèces à 25 millions de personnes relevant de sa compétence dans 100 pays, concrétisant son engagement pris dans le cadre du « grand compromis » à doubler la proportion de cette forme d'assistance d'ici à 2020. L'assistance en espèces dépasse désormais l'assistance en nature. En 2020, malgré les problèmes liés à la COVID-19, le HCR a distribué 695 millions de dollars E.-U. à 8,5 millions de personnes relevant de sa compétence. La majorité de l'assistance en espèces (95 %) a été versée sans restriction, permettant aux bénéficiaires de décider de la meilleure manière de répondre à leurs besoins.

Les personnes relevant de la compétence du HCR peuvent désormais ouvrir un compte en banque et utiliser l'argent mobile ou d'autres solutions de paiement numérique dans 47 pays, possibilité qui fait partie intégrante de leur inclusion financière. L'Organisation a renforcé l'harmonisation de son action faisant intervenir les partenaires, fournissant une assistance en espèces dans le cadre de collaborations, en application de la [déclaration commune des Nations Unies sur les espèces](#). Conformément à son approche de gestion axée sur les résultats, le HCR a déployé la nouvelle version de son outil de suivi post-distribution, qui comporte désormais une couverture plus étendue et *CashAssist* (le système de gestion de l'assistance en espèces du HCR).

Le HCR lancera une nouvelle politique de cinq ans (2021-2026) sur les interventions en espèces, afin de renforcer l'utilisation des espèces comme modalité déterminante de l'apport d'une assistance, de services et d'une protection dans les opérations du monde entier. En 2021, l'Organisation s'emploiera à renforcer la coordination des interventions en espèces en aidant les gouvernements à assumer un rôle de premier plan en coordonnant l'assistance en espèces et en collaborant avec les acteurs locaux pour la conclusion d'accords durables. Dans les situations de réfugiés, le HCR aidera les gouvernements à veiller à ce que des mécanismes appropriés, concertés et efficaces reposant sur les pays, comme des groupes de travail sur les espèces, soient mis en place pour optimiser l'apport de l'assistance en espèces.

Santé publique (y compris la nutrition, la santé mentale et le soutien psychosocial)

Le HCR a continué à focaliser son action sur le plaidoyer en faveur de l'inclusion des réfugiés dans les plans de réponse nationaux contre la COVID-19. L'Organisation a soutenu les systèmes de santé nationaux, y compris en procurant aux pays des équipements de protection individuelle et des respirateurs, des tests contre la COVID-19 et des médicaments, et en renforçant la capacité d'apport de soins intensifs, par exemple au Bangladesh et au Liban.

Au début de la pandémie, les restrictions de mouvement, alliées à la peur de l'infection par la COVID-19, ont fortement entravé l'accès des réfugiés aux établissements de santé. Néanmoins, des mesures ont été prises pour assurer le maintien de l'accès aux services essentiels, dans des conditions de sécurité. Avec l'allègement des restrictions, l'accès aux services de santé est redevenu normal. Le HCR s'est employé à réduire le nombre excessif de patients dans les établissements de santé, emploie des modalités de substitution pour dispenser les services (comme le suivi à distance) et tient des communautés de réfugiés informées. Des efforts concertés sont nécessaires pour assurer la continuité des services de santé maternelle et néonatale, ainsi que de santé mentale et de soutien psychosocial, dans le contexte de la COVID-19. En février 2021, le HCR a [communiqué des orientations](#) à ses opérations sur le renforcement de l'intégration de la santé publique et du soutien psychosocial dans l'élaboration de programmes en faveur des réfugiés.

La malnutrition aiguë reste un problème de santé important dans de nombreuses situations de déplacement. Compte tenu des restrictions de mouvement liées à la pandémie, le HCR et ses partenaires ont adapté la mise en œuvre des programmes nutritionnels afin d'assurer

la continuité de l'assistance aux personnes relevant de la compétence de l'Organisation, tout en respectant les mesures d'atténuation de la COVID-19. Pour maintenir les programmes d'alimentation thérapeutique et complémentaire – qui aident à remédier aux déficits nutritionnels dont souffrent les enfants, les femmes et autres personnes ayant des besoins nutritionnels spécifiques, y compris les personnes qui vivent avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et la tuberculose – le HCR a prépositionné des réserves pour assurer la fourniture de rations plus longtemps et réduire la fréquence des visites dans les établissements de santé. L'Organisation a également augmenté le nombre de jours de distribution afin de réduire l'affluence de personnes. Dans un certain nombre de pays, notamment au Rwanda et au Tchad, l'Organisation a transmis des conseils à la radio et au téléphone sur les pratiques nutritionnelles recommandées pour les nourrissons et les jeunes enfants.

En avril 2020, le Mécanisme pour un accès mondial au vaccin contre la COVID-19 (COVAX) a été lancé afin d'assurer une distribution équitable des vaccins dans le monde entier. Le HCR a suivi l'inclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les plans de vaccination contre la COVID-19 dans 162 pays. En juin 2021, 123 des 126 pays comptant une population réfugiée de plus de 500 personnes avaient soit inclus les réfugiés dans leur plan de vaccination, soit donné des garanties qu'ils le feraient. Il en va de même pour les demandeurs d'asile dans 93 pays sur 96. Globalement, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont commencé à recevoir le vaccin contre la COVID-19 dans 91 des 162 pays ayant fait l'objet du suivi. Le HCR continuera à travailler avec les États à faire en sorte qu'au moins 20 % des réfugiés et des demandeurs d'asile soient vaccinés d'ici la fin 2021, conformément à l'objectif global fixé par le Mécanisme COVAX.

Énergie, environnement, abris et eau, assainissement et hygiène

Avec l'Agence suisse pour le développement et la coopération, le HCR a lancé le Pôle technique de Genève en juin 2021 pour aider à réduire les répercussions environnementales de l'action humanitaire. Ce pôle réunit des universitaires et des experts suisses pour s'attaquer aux défis techniques existant dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe, de l'énergie, de la planification des zones d'installation, et de l'eau, hygiène et assainissement, et élaborer des solutions adaptées aux contextes opérationnels. Ce pôle sera une ressource utile pour le HCR, fournissant non seulement des conseils techniques mais permettant également de renforcer les capacités dans ces domaines.

Guidé par son « [Cadre stratégique sur l'action climatique](#) », le HCR s'est attaché à atténuer la dégradation de l'environnement dans les contextes de déplacement et à assurer la durabilité de son action. À cette fin, un [aperçu](#) des abris et de la durabilité dans les zones d'installation dans les opérations du HCR a été publié en avril 2021, afin d'aider les acteurs humanitaires et les gouvernements d'accueil à évaluer des solutions en matière d'abris dans une perspective technique, culturelle et environnementale, et d'une manière spécifique au contexte. Sur la base de ce document, le HCR élabore un outil permettant de revoir la conception des abris, d'évaluer le cycle de vie des matériaux et d'aider à identifier les stratégies possibles pour augmenter leur durabilité. Avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), le HCR a lancé un projet de recherche et de développement pour réduire la teneur en plastique des bâches et étendre leur durée de vie, afin de réduire les déchets.

Dans le contexte de la COVID-19, le HCR a mis en œuvre des mesures de préparation et de réponse multisectorielles et globales en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement, avec notamment davantage d'installations pour se laver les mains dans les lieux publics à haut risque, la diffusion de messages culturellement appropriés visant à promouvoir des pratiques d'hygiène et la distribution d'une assistance en espèces et d'articles d'hygiène. Le HCR continuera à renforcer et à adapter les services relatifs à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les zones résidentielles, les établissements de santé et les écoles.

Au cours des 10 dernières années, le HCR a changé la source d'énergie de plus de 165 pompes à eau, qui sont passées du diesel au solaire. Néanmoins, des centaines de grands puits de forage continuent d'être alimentés par le diesel, avec des conséquences négatives sur l'environnement et des coûts d'exploitation élevés. Avec le projet *Flow*,

lancé en 2021, le HCR changera la source d'énergie de 100 à 160 trous de forage qui alimentent en eau entre 500 000 et 800 000 réfugiés, les faisant passer du diesel au solaire d'ici à 2030. Outre le fait de renforcer l'infrastructure eau, assainissement et hygiène pour les réfugiés et les communautés d'accueil, le passage à l'énergie solaire permettra de supprimer 180 000 tonnes d'émissions de CO² selon les estimations.

Groupe sectoriel des abris

Le HCR dirige 16 des 30 groupes sectoriels des abris et 19 des 37 autres types de mécanismes de coordination des abris, dont un seul a été nouvellement activé en 2020 en République démocratique du Congo. Grâce aux groupes sectoriels, des abris et des articles de secours essentiels ont été fournis à 12,8 millions de déplacés internes, en collaboration avec plus de 530 partenaires, ce qui représente 83 % de tous les déplacés internes ayant bénéficié d'une assistance des groupes sectoriels des abris dans le monde entier. En outre, 2,3 millions de personnes ont reçu une assistance en matière d'abris dans le contexte de la réponse à la COVID-19. Le budget total pour les besoins des groupes sectoriels des abris s'élevait à 1,3 million de dollars E.-U., dont 43 % ont été reçus (582 millions de dollars E.-U.), laissant plus de 57 % des besoins non satisfaits.

Malgré les défis liés à la situation de la COVID-19 en 2020, le groupe sectoriel mondial des abris a fourni 132 jours d'appui aux missions aux groupes sectoriels au niveau des pays au Burkina Faso, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo et au Soudan, ainsi que 274 jours de soutiens à distance. Dans le contexte de la COVID-19, il a également fourni plus de 80 jours de soutien pour aider les pays à adapter leur réponse en matière d'abris et mis à disposition des ressources de différentes organisations sur les abris dans plusieurs langues sous forme d'une [bibliothèque en ligne](#).

Groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps

Le HCR a aidé 10 groupes sectoriels de la coordination et de la gestion des camps au niveau des pays et neuf structures analogues en 2020, fournissant une assistance à plus de 5,8 millions de déplacés internes. L'équipe de soutien du groupe sectoriel mondial de la coordination et de la gestion des camps a organisé huit webinaires sur la prévention et la réponse en matière de COVID-19 à l'intention des groupes sectoriels de pays, faisant intervenir des praticiens et autres parties prenantes concernées du monde entier.

Le HCR a animé des ateliers virtuels de renforcement de capacités sur la coordination et la gestion des camps pour les opérations au Brésil, au Cameroun, en Colombie, au Mali, au Mexique, au Pakistan, en République démocratique du Congo, au Tchad et au Yémen. Un soutien a été fourni à l'opération du Soudan pour l'aider à mettre en place une équipe spéciale chargée de la coordination concernant la COVID-19 pour les camps de déplacés internes et à mener une enquête sur les lacunes des mesures de préparation et des services.

Des consultations régulières ont été organisées avec les parties prenantes pour promouvoir les stratégies visant à améliorer les activités de coordination et de gestion des camps au Burkina Faso, en Éthiopie, en Iraq, au Mozambique, au Myanmar, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan, y compris par une augmentation des effectifs, une mobilisation des ressources, des actions de plaidoyer, le renforcement des capacités, une coordination et des missions de soutien opérationnel.
